

**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
AUX MOBILITÉS**

Direction de la maîtrise d'ouvrage des
projets d'infrastructures de mobilité

Votre interlocuteur : Christophe DELISLE -
Le directeur
Tél. : 04 73 31 82 21
Courriel :
Christophe.DELISLE@auvergnerhonealpes.fr

Réf. : S2503-01251

**Objet : Véloroute Voie Verte du Haut-Lignon –
complément dossier de dérogation au titre des
espèces protégées**

Monsieur le Préfet
PREFECTURE DE HAUTE LOIRE
6 avenue du Général de Gaulle
CS 40321
43009 LE PUY EN VELAY CEDEX

Le Conseil régional, le 25 mars 2025,

Monsieur le Préfet,

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a présenté un dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées, conformément à l'article L.411-2 du Code de l'environnement, en qualité de maître d'ouvrage pour la création de la voie verte Haut-Lignon.

Le projet a été étudié par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) Auvergne-Rhône-Alpes, à l'occasion de sa réunion du 12 décembre 2024. Le CSRPN a émis un avis favorable sous condition.

Afin de lever cette condition, des investigations complémentaires ont été menées pour approfondir la recherche de deux espèces de Gagées. Les modalités d'expertise et les résultats sont détaillés dans le mémoire joint à ce courrier. Aucun individu de ces deux espèces n'a été contacté lors des compléments d'inventaire. Dans ce contexte, je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître votre décision concernant la demande de dérogation ainsi complétée.

Les services de la Région se tiennent à votre disposition pour toute précision. Vos interlocuteurs sont Christophe DELISLE, chef de projet (christophe.delisle@auvergnerhonealpes.fr, 04 73 31 82 21) et Florence SEGUIN-CALLOIS, chargée de mission Environnement (florence.seguin-callos@auvergnerhonealpes.fr, 04.73.31.85.80) à la Direction de la Maîtrise d'ouvrage des Infrastructures de Mobilité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.



Pour le Président,
Et par délégation,
Le responsable de service,

Lionel MARTIN

Copie à : Monsieur le Directeur, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement